



Bilan annuel 2025-2026 et perspectives 2026-2027 FCIL-EMVOLPRO Lycée Jean Monnet Cognac

publié le 09/07/2026

Par Madame Raphaële François, LP Jean Monnet à Cognac

Descriptif :

Le dispositif EMVOLPRO est financé par l'Union européenne grâce au programme Erasmus+ et au Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, il permet aux jeunes issus de la formation professionnelle (Bac Professionnel, BTS et Mention Complémentaire) nouvellement diplômés de vivre une expérience professionnelle de six mois à l'étranger. Le lycée Jean Monnet de Cognac (16), coordonne le dispositif académique EMVOLPRO : il favorise les mobilités des élèves provenant des lycées de l'académie de Poitiers et partenaires EMVOLPRO.

Sommaire :

- 1. Bilan de la promotion 2025-2026
- 2. Candidatures et sélection de la promotion 2026-2027
- 3. Procédure césure Parcours Sup
- 4. Agenda 2026-2027
- 5. Pour consulter le bilan complet

● 1. Bilan de la promotion 2025-2026

- 25 candidats recrutés



- 2 abandons avant départ
- 0 abandon après départ (retour au bout d'une semaine)
- 23 mobilités menées à terme



- A noter : 5 mobilités d'enseignant type Job-shadowing/ 4 mobilités de courte durée (3 semaines) pour les Première Euro Pro
- Pas de Visite Préalable Préparatoire

● 2. Candidatures et sélection de la promotion 2026-2027

- Nous avons reçu 41 candidatures
- Tous les élèves ont été reçus en entretien
- Nous soulignons le travail des collègues dans les établissements qui nous adressent des dossiers complets, sérieux et les en remercions vivement
- 29 candidats sont retenus, une liste complémentaire est constituée
- Les candidatures ont dû être ajustées, des candidats se sont vus proposer une place mais n'ont pas obtenu l'examen ou bien ont refusé la proposition pour un autre projet.

● 3. Procédure césure Parcours Sup

Si l'apprenant a été accepté dans la formation souhaitée, il /elle doit cocher "accepter définitivement" sur la plateforme PARCOURSUP.

➤ Les apprenants ont jusqu'au 1er septembre pour demander l'année de césure afin que leur place soit réservée pour l'année 2026 / 2027.

➤ Attention, la césure n'est pas acquise de droit, l'apprenant doit prendre contact avec le proviseur de l'établissement en question en demandant l'année de césure et en expliquant les raisons.

Nous fournissons aux apprenants recrutés un courrier de recrutement Emvolpro pour appuyer la demande.

➤ Après étude de son projet, l'établissement lui répondra par une lettre d'engagement et l'apprenant aura ainsi la garantie de sa place l'année qui suit la FCIL-EMVOLPRO.

● 4. Agenda 2026-2027

- Premier séminaire au lycée : du 14 au 17 septembre 2026
- #Erasmus Days : prévus le 16 octobre 2026
- Deuxième séminaire au lycée : du 12 au 15 octobre 2026
- Départ en stage : De fin octobre 2026 -> Début-janvier 2027
- Remise des dossiers de candidature 2027 /2028 : le 31 mai 2027
- Soutenances orales de retour : Mai/juin 2027 au fur et à mesure des retours
- Entretiens de recrutement 2027-2028 : Mi-juin 2027

● 5. Pour consulter le bilan complet

